



AVIS DE COURSE

DINARD - SAINT-CAST Thalassa Dinard

Organisée par : Le Yacht Club de Dinard
Le Yacht Club de Saint-Cast

5 Août 2018 Heure de départ : 14h

1 - Inscriptions

Soit :

a) Sur le site du Yacht Club de Saint-Cast <http://www.ycsc.com/>

Important

Tous les bateaux doivent pouvoir être identifiables par un N° de voile

Les Régates sont gratuites

Tous les abandons doivent être signalés au comité de course ou au Yacht Club de Saint-Cast.

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2013/2016 de l'ISAF.

- Les prescriptions de la FFV.

- Le présent avis de course.

- Les instructions de course et leurs annexes disponibles au Yacht Club de Dinard ou au Yacht Club de Saint-Cast

3 - Admission

Types de bateaux : Croiseurs et Quillards

4 - Programme prévisionnel

Régate en **une manche** sur parcours côtier ou parcours construit.

Mise à disposition du comité de course à 13h45 devant la pointe de la Malouine à Dinard

Proclamation des résultats : Sera précisée ultérieurement

5- Calcul des temps compensés

HN FFV

6 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.

7 - informations et renseignements

Téléphone : 06 29 50 63 53 et internet : <http://www.ycsc.com/>.